



Yvelines
Le Département



Communiqué de presse

22 février 2024

Lancement des travaux de préparation à la géothermie du Chesnay-Rocquencourt : en route vers une chaleur issue à 75 % d'une énergie renouvelable

En octobre 2022, le syndicat des copropriétaires de Parly 2 décidait de contracter avec ENGIE Solutions afin de lui confier la fourniture de chaleur par l'implantation d'une centrale de géothermie. À cet effet, la Ville du Chesnay-Rocquencourt, le Département des Yvelines, la copropriété de Parly 2 et son syndic, la Société des Centres Commerciaux (SCC), signaient les statuts de la Société par Actions Simplifiées « GéomY3 ». Cette centrale va permettre, à horizon 2026, de produire chauffage et eau chaude sanitaire à partir d'une énergie locale et renouvelable pour 9 000 équivalents-logements et de verdir un réseau chaleur jusqu'ici alimenté au gaz naturel.

Les travaux de préparation de la plateforme destinée à accueillir le forage géothermique démarreront ce lundi 26 février au Chesnay-Rocquencourt, sous le pilotage d'ENGIE Solutions, exploitant du réseau de chaleur. Une étape significative dans le projet de verdissement du territoire des Yvelines à travers une solution de chauffage et d'eau chaude sanitaire décarbonée car bientôt issue à plus de 75 % de la géothermie. Cette première phase de travaux consiste à préparer le chantier de forage prévu à l'été 2024 via, notamment, la création des avant-puits.

La géothermie pour verdir la production de chaleur sur le territoire

Le projet vise en effet la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire à partir d'une énergie locale et renouvelable pour 9 000 équivalents logements :

- la copropriété de Parly 2 : ses 37 résidences, soit 7 500 logements,
- la copropriété Nouvelle France,
- l'hôpital Mignot,
- plusieurs bâtiments communaux du Chesnay-Rocquencourt,
- deux groupes scolaires et le collège Charles Péguy.

Ce chantier marque une étape importante dans la décarbonation du territoire du Chesnay-Rocquencourt et plus largement des Yvelines ; il permettra à la copropriété de Parly 2, l'une des plus grandes d'Europe, et aux abonnés tiers de ce réseau, une réduction de 18 500 tonnes par an de leurs émissions de CO₂. Pleinement engagé dans ce projet en faveur d'une solution

de chauffage décarbonée pour les administrés, le Département des Yvelines a notamment mis à disposition la parcelle de foncier permettant la construction de la centrale géothermique.

Les grandes étapes de ce chantier en faveur de la décarbonation

Plusieurs étapes rythmeront ce chantier jusqu'à la mise en service de la centrale et du réseau de chaleur géothermique, à savoir :

- Février à juin 2024 : **préparation de la plateforme géothermique**, phase consistant à mettre à niveau le terrain destiné à accueillir le forage géothermique et la création des avant-puits (premiers puits forés à 40 mètres).
- Été 2024 à fin 2024 : **forage du doublet géothermique**, étape consistant à créer les deux puits à 1 500 mètres de profondeur. Un premier puits dit de « production » sera destiné à puiser l'eau naturellement chaude présente dans la nappe souterraine du Dogger ; un second puits dit de « réinjection » permettra de rendre à la nappe toute l'eau puisée après passage dans les échangeurs thermiques de la centrale. L'eau chaude puisée en sous-sol cèdera donc ses calories au réseau de chaleur primaire qui, lui, alimentera les abonnés.
- 2024/2025 : **travaux d'adaptation dans la chaufferie existante** alimentée au gaz naturel et **les sous-stations** de la copropriété de Parly 2.
- 2025 : **création de la centrale géothermique et du réseau d'interconnexion** entre la chaufferie existante et la future centrale géothermique.
- 2026 : **mise en service** de la centrale géothermique et du réseau d'interconnexion.

Chiffres clés :

- **75 % d'énergie renouvelable**
- **9 000 équivalents logements** desservis par la géothermie
- **2,7 km de longueur du réseau d'interconnexion**
- **71 000 MWh d'énergie livrée**
- **18 500 tonnes de CO₂ évitées par an**
- Soit l'équivalent de **9 500 véhicules thermiques évités par an**

Contacts Presse :

ENGIE Solutions : Cécile Chopard – 06 03 18 42 67 – cecile.chopard@external.engie.com

Département des Yvelines : Eric Delafoy – Directeur communication et de la marque - 06 07 11 84 52 – edelafoy@yvelines.fr

À propos d'ENGIE Solutions

ENGIE Solutions est l'allié durable des villes, des industries et des entreprises tertiaires sur la voie de la décarbonation. Pour accélérer leur transition énergétique et mieux associer performance économique et énergétique, chaque jour, au cœur des territoires, nos 16 000 collaborateurs conçoivent des mix énergétiques et des installations pour répondre aux besoins de nos clients, en fonction de leurs ressources, grâce à une palette de solutions complémentaires comme les réseaux locaux d'énergie, la production d'énergies décarbonées sur leurs sites ou nos services de performance énergétique.

ENGIE Solutions est une marque du groupe ENGIE, groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services, dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone. ENGIE Solutions a réalisé un CA de 6,2 milliards d'euros en 2022.

Pour en savoir plus : <http://www.engie-solutions.com>



À propos de la Ville du Chesnay-Rocquencourt

La Ville du Chesnay-Rocquencourt, ancrée dans les Yvelines, est une commune de 31 200 habitants qui allie cadre de vie privilégié et initiatives innovantes en matière de développement durable. Elle est reconnue pour sa qualité de vie, ses espaces verts et sa proximité avec des sites historiques tels que le Château de Versailles ou l'Arboretum de Chèvreloup. Avec Parly 2, elle abrite l'une des plus grandes copropriétés d'Europe, un lieu de vie complet offrant des services variés à ses résidents. La ville est également un acteur engagé dans la transition énergétique, comme en témoigne sa participation au projet GéomY3, reflétant son ambition d'être un modèle de durabilité. Plus d'informations sur <https://www.lechesnay-rocquencourt.fr>

Contact : Arnaud ROBAIL - Directeur de la communication - 06 26 50 49 19 - arnaud.robail@lechesnay-rocquencourt.fr

À propos du Département des Yvelines

Le Département des Yvelines, institution de proximité au service de près de 1,45 million d'habitants répartis dans 259 communes, accompagne tous les Yvelinois à différents moments de leur vie : solidarités, insertion, aide sociale, collèges, mobilités... Le Département agit également de façon volontariste dans des domaines qui représentent un enjeu pour son territoire : accès à la culture et aux sports, ruralité, développement et attractivité territoriale, aides aux communes, préservation de l'environnement.

Avec plusieurs missions phares telles que l'implantation et la croissance des entreprises, le soutien à l'innovation, l'accompagnement des pôles de recherche, la réindustrialisation et l'avènement de nouvelles filières, le Département des Yvelines s'est engagé dans une politique volontariste de transition énergétique. En se positionnant comme investisseur des projets, le Département vise à produire une énergie locale, décarbonée, à coût maîtrisé pour les Yvelinois et à améliorer l'attractivité économique du territoire. Plus d'informations : www.yvelines.fr

À propos du Syndicat des copropriétaires de Parly 2

Le syndicat des copropriétaires de Parly 2 est géré par son syndic, la SCC. Le GTFE (Groupe de Travail sur le Futur Energétique) composé de bénévoles est une instance au sein de la copropriété, qui travaille depuis l'origine sur le projet de géothermie avec l'appui de bureaux d'étude (EGIS, ENERGIE & SERVICE), et de la SCC, son syndic, qui construit l'ensemble résidentiel de Parly 2. La présidente du Conseil Syndical Principal (CSP) de Parly 2 est Marie LECLUSE.

Contact SCC : Jean-François LE DRIAN - Directeur Délégué Habitat – jean-francois.le-drian@scc.fr – Loïca BUN Directrice de la communication SCC - 06.70.86.47.90 - loica.bun@scc.fr